

# **Concept de protection « Covid-19 »**

pour des manifestations avec des chiens et des maîtres-chiens

Auteur : VKAS/ACFS Association Cynologie Formation Suisse  
Société suisse de cynologie, SKG

Champ d'application Externe, national  
Dernière version V03.02 RR/AR  
Date d'émission 28.5.2020  
Complété par les notes OSAV

## Concept de protection pour l'organisation des manifestations avec chiens concernant le COVID 19

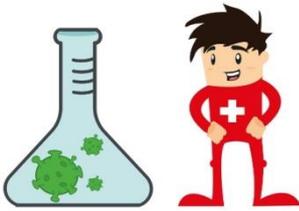
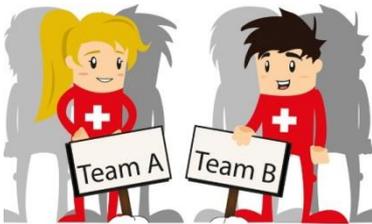
### Objectif et finalité du document

Le présent concept montre les lignes directrices des organisateurs pour la mise en œuvre d'événements avec des chiens. L'application de ces lignes directrices vise à contribuer, à prévenir, ou à contenir la propagation du virus corona et à assurer la protection de la santé des organisateurs, des maîtres-chiens et des spectateurs ainsi que des personnes particulièrement exposées. Le concept de protection développé par le groupe de travail OFSP / SECO a été adapté par le VKAS aux besoins des manifestations avec chiens et complété par la SCC pour les manifestations avec chiens.

Le concept de protection est expliqué aux organisateurs. Les employés particulièrement vulnérables sont informés de leurs droits et des mesures de protection aux manifestations avec chiens.

Le principe STOP illustre la succession des mesures de protection à prendre.

Version: 30 April 2020 BAG/SECO

<b>S</b>	<b>S</b> pour substitution ; condition sine qua non concernant le COVID-19 : une distance suffisante (p. ex. télétravail).	
<b>T</b>	<b>T</b> pour mesures techniques (p. ex. parois en plastique transparent, postes de travail séparés).	
<b>O</b>	<b>O</b> pour mesures organisationnelles (p. ex. équipes séparées, modification du roulement des équipes).	
<b>P</b>	<b>P</b> pour mesures de protection individuelle (p. ex. masque d'hygiène (masques chirurgicaux / masques OP)).	

## 1. HYGIÈNE DES MAINS

---

### Mesures

- Pour la désinfection des mains, les distributeurs de désinfectant doivent être placés dans des endroits appropriés.
- Toutes les personnes se nettoient régulièrement les mains.
- Les salutations se font sans poignée de main.
- Les participants ne touchent pas un chien étranger.
- Après chaque contact avec d'autres personnes et/ou chiens, la personne se lave les mains.

## 2. GARDER LA DISTANCE

---

### Mesures

- Le responsable organise la manifestation que la distance de 2 m puisse être respectée. Si cela n'est pas possible à court terme (par exemple, cours de briefing en agility), la taille du groupe doit être réduite par l'organisateur afin d'obtenir une distance optimale entre les participants.
- Toutes les personnes présentes doivent maintenir une distance de 2 m sur l'ensemble du site.
- Un seul chien est lâché à la fois.

## 3. lorsque la distance doit être de moins 1.5 mètres

---

### Mesures

- En cas de problème, le responsable de la formation est autorisé à descendre en dessous de 1.5 m pendant une courte période (malaise, accident,...)

## 4. NETTOYAGE

---

### Mesures

- Les toilettes, y compris les robinets d'eau correspondants, les distributeurs de savon, les distributeurs de serviettes, etc. sont nettoyés et désinfectés régulièrement.
- Après chaque leçon pratique, les poignées de porte, etc. sont désinfectées.
- Les gants jetables et les chiffons de nettoyage doivent être jetés quotidiennement.

#### 4. MALADE DU COVID-19 SUR LE LIEU DE LA COMPETITION

---

##### Mesures

- Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont pas autorisées à entrer sur le terrain et ne sont pas autorisées à participer à la manifestation.
- Les animaux des ménages COVID ne sont pas autorisés à entrer dans le terrain et ne sont pas autorisés à participer à la manifestation.

#### 5. SITUATIONS SPÉCIFIQUES

---

##### Mesures

- Les organisateurs, aides, participants doivent se protéger à l'aide de masques faciaux ou de visières. (Approvisionnement par les participants)
- Chaque participant utilise ses propres objets de motivation et autres ustensiles.

#### 6. INFORMATION

---

##### Mesures

- Tous les participants recevront à l'avance le concept de protection par courrier électronique.
- Le concept de protection actuel sera également affiché à l'entrée de la zone d'entraînement.

#### 7. GESTION

---

##### Mesures

- La répartition des participants/groupes seront divisés à l'avance par la direction de manifestation. La liste sera envoyée par courrier électronique. La répartition doit être respectée.
  - Avant le début de la manifestation, la direction de la manifestation explique les points fixes de ce concept.
  - La direction de la manifestation tient une liste des participants incl. visiteurs avec le nom, l'adresse et le numéro de téléphone.
-

## 8. AUTRES MESURES DE PROTECTION

### Mesures (valables à partir du 6 juin 2020)

- Pour les manifestations, le nombre de participants doit être adapté aux conditions du terrain.
- Lors de la manifestation, le nombre de personnes présentes ne doit pas dépasser 300 (participants, organisateurs, aides, visiteurs).
- Lors de la manifestation, le nombre de concurrents présents ne doit pas dépasser 50 (participants et Staff ).
- La circulation des personnes sur les lieux doit être contrôlée afin que la distance minimale mutuelle de 1.5 m soit garantie à tout moment pour toutes les personnes présentes. Chacun est responsable de ses propres actes.
- Aucune cantine ne sera faite.

## 10. MESURES PRISES PAR LE CLUB DE BEX

### Mesures

- Du désinfectant sera à disposition un peu partout
- Le ring se situera au milieu du terrain pour permettre aux concurrents de s'espacer
- Il n'y aura pas de cantine
- Il n'y aura ni chaise, ni bancs à dispositions, chacun vient avec son matériel
- Port du masque obligatoire dans le périmètre de la manifestation (ne sont pas fournis par le club, chacun vient avec son propre masque)
- Les parcs communs entre concurrents ne sont pas autorisés dans le camping sauf si les personnes vivent sous le même toit. (Pour éviter le contact direct entre chien qui peuvent être porteur du virus)
- Les concurrents ne sont pas autorisés à ramasser les barres si les chiens les font tomber
- Paiement uniquement à l'avance
- Si les concurrents savent à l'avance qu'ils viennent accompagnés par une personne ne vivant pas sous le même toit, merci de nous envoyer un mail pour nous donner son nom+prenom+adresse+mail
- Il n'y aura pas de dossards
- Chaque personne recevra un bracelet pour tout le week-end qui nous indiquera qu'il/elle a bien donné ses coordonnées pour pouvoir le joindre en cas de problème
- Mettre les toilettes à proximité du jet d'eau pour qu'elles puissent souvent être arrosées

## CONCLUSION

Ce document a été créé sur la base d'une solution liée à la manifestation :  Oui  Non

Ce document a été envoyé à tous les organisateurs, aides et participants et a été expliqué.

Ce document ne doit pas être soumis, mais il doit être présenté lors d'une inspection.

Adresse : Chemin des Grandes Iles d'Amont 4, 1867 Ollon

Personne responsable : Julien Puce

Téléphone : 079 887 64 74

E-Mail : [julien.puce@googlemail.com](mailto:julien.puce@googlemail.com)

Date : 10.06.2021

Signature :



## La Confédération assouplit les mesures contre le coronavirus

26.05.2021

La phase de stabilisation commence le 31 mai. Nouveau:



### Réouverture:



Restaurants  
et bars



Centres de bien-être  
et bains thermaux



### Assouplissement pour les réunions privées

A l'intérieur: max. 30 personnes  
A l'extérieur: max. 50 personnes



### Assouplissement pour les évènements

50

Règle générale:  
max. 50 personnes



Avec public (événements sportifs  
et culturels), offices religieux:

100

A l'intérieur: max.  
100 personnes et  
½ de la capacité



A l'extérieur: max.  
300 personnes et  
½ de la capacité



### Assouplissements pour le sport et la culture

Max. 50 personnes pour les sports  
et la culture amateurs. Compétitions  
avec public à nouveau autorisées.



### Enseignement présentiel sans restriction de capacité

Avec un plan de dépistage approuvé;  
valable pour les hautes écoles  
et les formations continues



### Suppression de la quarantaine pour les personnes vaccinées

Valable pour les personnes-contacts  
et les voyageurs



### Assouplissement de l'obligation de travailler à domicile

Obligation convertie en recommandation  
pour les entreprises testant  
régulièrement leur personnel

Toujours  
en vigueur:



Discothèques et salles  
de danse fermées



Grandes manifestations  
interdites (sauf  
manifestations pilotes)



Recommandation:  
faites-vous tester!



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesrat  
Conseil fédéral  
Consiglio federale  
Cussegli federal  
Federal Council